

## DELIBERATION 2017-19

LE 16 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 10 MARS DEUX MILLE DIX-SEPT.

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D - Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. - Mme FABRY V.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** M. PAINTRAND J-F. procuration à M. MERLIN D. - Mme VACQUIE S. procuration à Mme GUIRAUD I. - M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme ESCRIG C. - M. VERNAY P.

**ABSENTS :** Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme SALOMON M-L. - M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET : Vente d'une bande de terrain d'environ 198 m<sup>2</sup> pour un projet de 26 logements sociaux à « Un toit pour tous »**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que durant la période de carence, prononcée par le Préfet, l'Etablissement Public Foncier a préempté les parcelles BM 135, 136 et 137 d'une superficie totale de 2868m<sup>2</sup>, afin d'y réaliser des logements sociaux. Les études menées sur ce dossier permettent d'évoluer maintenant vers le dépôt d'un permis de construire.

Madame le Maire souligne qu'elle a souhaité limiter la densité de construction et d'assurer un projet de qualité architecturale qui s'intègre dans son environnement. Les contraintes demandées ainsi que le prix du foncier ont amené la commune à accorder une subvention de 68 000 € dans la délibération du 8 décembre 2016. Dans le même esprit qualitatif, la société Un Toit Pour Tous a demandé à la commune, la cession d'une bande de terrain de 6 mètres de large et d'environ 198 m<sup>2</sup> à prendre sur la parcelle BM 399 qui fait partie du domaine privé de la commune. Cette bande de terrain permettra un accès sécurisé au parc de stationnement souterrain. Le foncier cédé nécessitera de la part d'Un Toit Pour Tous, la réalisation d'un mur de soutènement à sa charge, compte tenu du dénivelé important entre les deux parcelles.

#### Caractéristiques du projet :

Architecte : M. Christian PIRO à Montpellier  
18 logements collectifs et 8 individuels soit un total de 26 logements  
Répartition sociale : 18 PLUS et 8 PLAI  
Typologie : 9 T2, 12 T3 et 5 T4  
1720m<sup>2</sup> de surface habitable

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le service France Domaines a évalué cette bande de terrain de 6 mètres de largeur pour environ 198 m<sup>2</sup> de surface, à un montant de 14 850€ avec une marge d'appréciation de 15%.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à vendre à l'établissement Un Toit Pour Tous, cette parcelle d'environ 198 m<sup>2</sup>, pour un montant de 14 850€ dans le cadre de l'opération de 26 logements sociaux tels que précédemment décrits.

Envoyé en préfecture le 22/03/2017

Reçu en préfecture le 22/03/2017

Amchérid

ID : 034-213402704-20170322-2017\_19-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de l'Urbanisme ;

22 MARS 2017

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **AUTORISE** Madame le Maire à vendre à l'établissement Un Toit Pour Tous, cette parcelle d'environ 198 m<sup>2</sup> (BM 399 partie), pour un montant de 14 850 € dans le cadre de l'opération de 26 logements sociaux tels que précédemment décrits ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Isabelle GUIRAUD  
Maire de Saint-Jean-de-Védas,

